



Les échos de Crossey

L'actualité de notre village

Forum des associations

Samedi 5 septembre

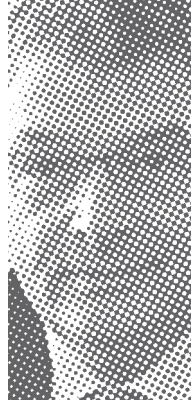
Le dossier

Du côté des écoles
et du côté de
l'environnement

**Retour sur la fête
du périscolaire
du 19 juin**

Juillet/Août
[2015\N° 2]





Le mot du maire

Nous venons de traverser un épisode orageux déprimant. Quelques dégâts sont à déplorer, heureusement sans gravité. Le temps des vacances d'été est arrivé, le centre de loisirs est prêt à proposer de nombreuses activités aux enfants. Ils seront pris en charge par l'équipe AEJ sous la direction de Florian, nul doute qu'ils passeront un excellent séjour.

L'aménagement du cœur de village est totalement en route. La place est terminée et selon les retours en mairie, c'est une réussite. Elle est agréable, conviviale, bien aménagée ; l'accès au Vival est facilité et un parking public de proximité permettra de réguler le stationnement sauvage générateur de conflit entre le voisinage et les trop nombreux comportements incivils.

Le chantier du bâtiment « logements » avance vite, les entreprises en place travaillent proprement, les désagréments pour les automobilistes sont mineurs.

Du côté des écoles, il n'y a pas d'annonce concernant une éventuelle fermeture de classe à la rentrée de septembre. Le compte final des élèves sera fait le jour de la rentrée. Nous espérons pouvoir garder toutes nos classes. Une nouvelle directrice remplacera Marilyn Camilleri à l'école élémentaire. Concernant les repas au restaurant scolaire, un marché public est en cours pour désigner le futur prestataire. Les travaux d'été seront réalisés par le service technique qui changera de responsable d'ici la rentrée. Tout sera prêt pour la mise en route de l'année 2015-2016.

Les élus à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais poseront une question importante aux 34 conseils municipaux et chacun devra délibérer en septembre :

- « Souhaitez-vous engager un processus volontaire de transfert de la compétence urbanisme à l'intercommunalité ? »
- « Un PLUI pour la CAPV ? »

La question fait débat, c'est normal, l'urbanisme est la dernière grande compétence communale.

Les élus d'aujourd'hui doivent imaginer le territoire de demain... C'est notre responsabilité.

La loi prévoit que la compétence sera de fait après le 26 mars 2017, à moins qu'un refus du conseil communautaire soit signifié à l'État, par délibération, au cours du premier trimestre 2017.

Bonnes vacances à tous, il faut profiter pleinement de ce moment très attendu.

Votre maire,
Jean-François GAUJOUR



web

Directeur publication : Jean-François Gaujour
Comité de rédaction : commission vie du village
Rédaction : mairie, associations, école, garderie, aide auto 38, ECTI
Maquette : L'atelier du graphiste
Mise en page et impression : Imprimerie Grafi.
Tirage : 1180 exemplaires
Dépôt légal : à parution
Site internet : www.st-etienne-de-crossey.fr/

Pour les échos de septembre octobre : envoyer vos articles pour le 10 août à echos@crossey.org (pas de flash en août)

La photo-mystère

Reconnaissez-vous la photo de notre Une ?

Si oui, passez en mairie, une surprise pour le premier d'entre vous qui donnera la bonne réponse.

Bienvenue à ces deux entreprises !

Grace COLOMBEL

27 rue du Magnin à Saint-Etienne de Crossey - 06 70 34 10 16

Praticienne en hypnose Ericksonienne, spirituelle de régression dans les vies antérieures.

Thérapeute énergéticienne - magnétisme.

Aurélien VAREANO

Photographe de portrait de femme.



Bâtiment SEMCODA

Suite à différentes remarques faites en mairie concernant la façade Est du bâtiment SEMCODA, la commission urbanisme travaille actuellement sur les couleurs avec l'architecte du projet.

Nous vous tiendrons informé des résultats de ce travail dans de prochains échos de Crossey.

Myriam Marrant

Adjointe à l'urbanisme et à l'environnement

Combattre l'abandon



L'été, une période noire pour les animaux. Près de 60 000 chiens et chats devenus subitement «encombrants» vont être abandonnés, autant de pensionnaires supplémentaires pour les bénévoles des refuges déjà bien débordés...

Forum des associations du bassin de la Haute-Morge

Samedi 5 septembre de 9h à 12h30 à la mairie de Saint-Etienne de Crossey

N'hésitez plus ! Venez prendre contact avec les très nombreuses associations qui font la richesse et le dynamisme de nos trois communes du Bassin de la Haute-Morge : Saint-Aupre, Saint-Etienne de Crossey et Saint-Nicolas de Macherin.

Vous trouverez forcément une activité ou plusieurs qui vous conviennent, adultes ou enfants.

Du sport à la culture, des arts du spectacle aux loisirs de création en passant par l'adhésion à des associations elles-mêmes créatrices d'animations dans les communes.

Vous trouverez sur place une brochure complète de toutes les associations communales présentes ou non sur le forum.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune de Saint-Etienne de Crossey va lancer sa 1^{ère} modification simplifiée.

Vu le recours gracieux de Monsieur le Préfet et le déféré préfectoral concernant une demande de meilleure prise en compte des risques dans les zones aléas faibles de glissement de terrain, les élus vont lancer une **modification simplifiée** du PLU. Elle concernera également des rectifications du règlement du PLU suite à des erreurs graphiques, des adaptations de certains articles comme celui des clôtures dans certaines zones UA et UB, des possibilités d'implantations en zones UA, etc.

La mise à disposition du document au public aura lieu en septembre et vous trouverez plus d'informations dans les prochains échos de Crossey.

Pot de départ de Sylvain Prieur

Le 24 juin, nous nous sommes retrouvés pour le pot de départ de notre responsable des services techniques, Sylvain Prieur. Nous lui souhaitons une très bonne continuation vers son nouveau poste à la Communauté de Communes de Bièvre-Est. Il sera remplacé par Fabrice Morganti qui commencera au mois de septembre.



État-civil

NAISSANCES

Matis Giovale né le 30 mai 2015 à Voiron.



INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE

N'oubliez pas de vous inscrire sur ISSILA pour la prochaine rentrée des classes pour les services restaurant scolaire et garderie périscolaire.

Toutes les familles sont concernées par cette démarche y compris celles déjà inscrites les années précédentes.

Nous vous invitons à mettre à jour les informations de votre dossier famille sur le logiciel ISSILA :

- Connectez-vous au site ISSILA : <http://st-etienne-de-crossey.issila.com/> et entrez sur votre compte avec votre identifiant et mot de passe ;
- Cliquez sur l'onglet tableau de bord ;
- Cliquez ensuite sur le(s) prénom(s) de l'enfant et mettez à jour les trois rubriques suivantes :
 1. Informations : notamment pour les coordonnées des personnes à joindre,
 2. Responsables légaux : notamment pour l'adresse mail (qui permet de recevoir les factures),
 3. Services scolaires : pour le groupe scolaire et la classe (à renseigner à partir du samedi 4 juillet).

N'oubliez pas de sauvegarder. Pour toute autre modification, veuillez contacter la mairie.

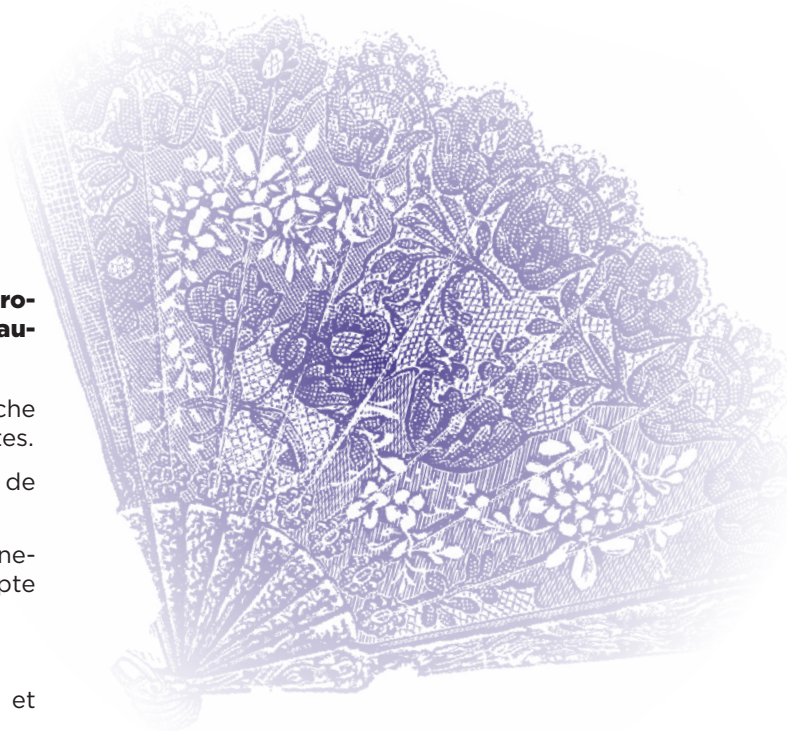
Après ces étapes, vous trouverez sur la page d'accueil du site ISSILA, les formulaires à télécharger, à compléter et à signer :

1. Règlement intérieur (un par famille),
2. Fiche sanitaire de liaison (une pour chaque enfant),
3. Droit à l'image (un par famille),
4. Fournir l'attestation d'assurance scolaire 2015-2016 pour chaque enfant,
4. L'attestation de la CAF où figure le quotient familial.

Vous devrez également fournir l'attestation d'assurance scolaire 2015-2016 pour chaque enfant.

Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

Pour la rentrée de septembre, vous ne pourrez accéder au planning pour l'inscription aux différents services de votre(vos) enfant(s) qu'après nous avoir rapporté ces documents en mairie afin que nous validions la pré-inscription.



Le saviez-vous ?



Une fanfare à Saint-Etienne de Crossey ! Ce n'est pas un projet mais bien un élément de l'histoire de notre commune.

En effet, lors de recherches dans les archives de la mairie, nous avons retrouvé un magnifique étendard en velours bordeaux sur lequel est inscrit : « **ECHO DU CROSSEY - ST ETIENNE DE CROSSEY - 1889.** ».

Tout laisse à croire qu'il s'agissait d'une fanfare ou d'un groupe musical. Nous continuons notre enquête à ce sujet et nous faisons appel à vous pour des renseignements complémentaires : photos, cartes postales, témoignages etc.

La commission Vie du Village



Du côté de l'environnement

L'ambroisie : une plante invasive

L'ambroisie est une mauvaise herbe annuelle qui prospère en été dans les bordures de voiries, les parcelles agricoles et sur les sols nus ou remaniés après chantier. Deux problèmes sont liés à cette plante : elle prolifère et surtout elle est très allergisante.

Les fleurs commencent à se former fin juillet/début août selon les conditions météorologiques. Le pollen des fleurs « mâles » provoque les allergies et l'émission de ce pollen se poursuit jusqu'en octobre, passant par un maximum en septembre (pic pollinique). Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les allergies se déclenchent !

Dans un 2^{ème} temps, les fleurs femelles fécondées donnent des graines (akènes) qui se ressemblent, assurant les générations suivantes... Il faut empêcher ces graines de se disséminer. Un pied d'ambroisie peut en déverser beaucoup dans le sol (plus de 3000) et vivent longtemps. Elles supportent la sécheresse et aiment l'humidité. Elles germent dès que les conditions deviennent favorables et peuvent même attendre plusieurs années dans le sol avant de germer. Les mélanges de graines pour oiseaux, vendus dans toute la France peuvent aussi contenir des graines d'ambroisie.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous. La région Rhône Alpes est la plus touchée. Il faut donc intervenir avant la floraison en l'arrachant ou en coupant ses tiges. Mais comment la reconnaît-on ?



Les feuilles sont très découpées, d'un vert uniforme sur les deux faces, contrairement à l'armoise commune avec qui nous la confondons (couleur blanchâtre dessous et moins découpées).

Les fleurs sont constituées de grappes de petites fleurs situées au sommet des tiges, couleur verte-jaune avant éclosion, jaune après éclosion. La tige est verte et rouge violacé couverte de poils blancs.

Pour éliminer l'ambroisie, on peut arracher ou couper le pied avant et même pendant la floraison (en vous protégeant avec des gants, voire un masque) mais surtout avant qu'elle ne graine. Une fois fait, vous pouvez le laisser sur place, il ne se propagera pas. Par contre, quand l'ambroisie a grainé, c'est là qu'elle se propage (1 pied = 3000 graines !). Il ne faut pas l'arracher à ce moment-là car nous risquons d'éparpiller les graines. Il vaut mieux le couper en posant au sol un plastique pour récupérer le maximum de graines. Il ne sert à rien non plus de faucher les talus trop précocement (mai/juin) car de 1 pied fauché repart en 4 rejets, donc 4 fois plus de fleurs !

L'ARS a mis en place depuis 2014 une plateforme de signalement :



Vous pouvez aussi simplement signaler en mairie les emplacements exacts de pieds d'ambroisie. Le secrétariat le transmettra aux référents qui sont M. Regazzoni et Mme Marrant.

Pour en savoir plus : **www.ambroisie.info**

Crédit photo : Google, ARS

Chenilles processionnaires

La chenille processionnaire est responsable d'importants dégâts, que ce soit sur les grands résineux mais surtout pour les hommes et les animaux. Leurs poils urticants peuvent provoquer des éruptions cutanées douloureuses avec démangeaisons, des conjonctivites et de graves lésions au niveau des poumons et de la langue pour les animaux.

Pour lutter contre ces insectes ravageurs, plusieurs méthodes existent et elles sont utilisées à différents moments. En été, vous pouvez poser des pièges (jusqu'en septembre) pour les papillons qui éclosent entre juin et septembre. Ils pondent leurs œufs sur les rameaux ou les aiguilles de pin sous forme de manchon de 2 à 5 cm. L'éclosion a lieu cinq à six semaines après la ponte et donne naissance à des chenilles qui muent cinq fois selon le climat. Elles deviennent allergènes dès le 3^{ème} stade. Ces pièges utilisent des phéromones sexuelles qui permettent de piéger les papillons mâles et finissent par mourir d'épuisement. Cette méthode est écologique et respectueuse de l'environnement.

Si c'est possible, en fonction de la hauteur de l'arbre, vous pouvez couper la branche sur laquelle se trouvent les œufs, puis la brûler.

Les chenilles tissent leur nid en hiver, en sortent la nuit en procession pour s'alimenter (elles se nourrissent des aiguilles de pin).

Elles quittent le nid au printemps (ou à la fin de l'hiver selon la météorologie), toujours en procession, pour descendre dans le sol et s'enfouir dans un trou où chaque chenille tissera son cocon pour commencer son processus de transformation en chrysalide.

La destruction des pré-nids se fait à l'automne et ceux d'hiver se fait de novembre à février/mars ; il faut couper la branche puis la brûler en faisant attention de ne pas le toucher.



Crédit photo : Google



Du côté des écoles

Le dossier

Classe découverte à Villard de Lans



Crédit photo : Laure Even-Roth

Les CM1 - CM2 sont partis en classe de découverte à Villard de Lans. Ils ont fait de l'escalade en milieu naturel, du VTT, de la course d'orientation, des sorties sur la faune et la flore du Vercors. Un après-midi a été consacré à la construction de cabanes dans la forêt. Maurice, dynamique retraité a accepté de nous accompagner dans cette aventure !

Nicolas Perrin, le directeur du centre nous a réservé un accueil de grande qualité ! Nous retournerons avec

plaisir dans ce centre !

Un immense merci à tous, ainsi qu'à la mairie et au sou des écoles pour leur généreuse participation financière, qui a permis la réalisation de cette semaine exceptionnelle.

Pour la classe des marmottes : Laure Even-Roth

Les temps d'activités périscolaires

« Les TAP c'est Top »

Tout au long de l'année, les animateurs AEJ et municipaux ont proposé aux enfants diverses activités : bricolage, sport, danse, cirque, jeux, théâtre etc...

De 3 à 11 ans ces enfants ont pu apprécier ces activités qui restent un moment de détente et d'apprentissage.

Les maternelles ont évolué avec Anne, Brigitte, Solange et Jessica.

L'équipe AEJ, Alexia, Alexandra, Amélie et Nicolas accompagnés de Christine ont quant à eux animé les primaires.

Nathalie, Laurence, Jesse, les intervenants extérieurs, ont renforcé cette équipe tout au long de l'année.

L'année s'est terminée par une fête du périscolaire vendredi 19 juin afin que tous puissent voir les enfants de Crossey et de St Aupre présenter leur travail sur scène et admirer sur les grilles d'exposition leurs œuvres d'art. La salle était comble et l'ambiance très chaleureuse.





Grand Prix des Jeunes Dessinateurs

Chaque année, la PEEP (Parents d'Élèves de l'Enseignement Public) organise le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs. Ce concours est reconnu « action éducative » par le Ministère de l'éducation nationale et s'adresse aux élèves de maternelle à CM2. Il a pour objectif l'épanouissement des enfants en valorisant l'éducation artistique.

Ce concours a connu un vif succès pour cette 14^{ème} édition et une de nos élèves, Manon Rodriguez de la classe des CM2, a été parmi les lauréats. Elle a été récompensée le 20 mai à 15h dans les salons de l'hôtel de ville de Grenoble.



Crédit photo : école élémentaire

Jeunes lecteurs



1000 élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e ont concouru cette année dans tout le département. Léna Leone, Julia Lotito et Marie Lou Huré, élèves à St Etienne de Crossey ont reçu leur diplôme. Marie Lou Huré s'est distinguée en étant classée dans le trio de tête des CM2 du département.

Bravo!

Rentrée 2015

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 1^{er} septembre à 8h30. La liste des classes et la répartition des élèves par classe seront affichées le lundi 31 août vers 16h.

Marilyn Camilleri part à la retraite et libère le poste de direction. Celui-ci sera désormais assuré par Sylvie Fruchart qui a déjà été enseignante dans l'école.

Concours AMOPA

Pour le concours d'arts visuels de l'AMOPA de l'Isère, le jury a décidé de décerner le 3^e prix à Loïs Teppoz et le 1^{er} accessit à Tamara Sanchez.

Pour le concours national de l'AMOPA «Défense et illustration de la langue française», le prix d'expression écrite à Julia Lotito, ainsi qu'un accessit à Tamara Sanchez.

Virginie Dilas - école élémentaire



Crédit photo : Virginie Dilas

RAM L'ENVOL

Le RAM L'ENVOL a connu cette année une nouvelle organisation, avec le recrutement d'une nouvelle animatrice, Catherine Napoleoni, éducatrice de jeunes enfants, le 9 avril au côté de Florence Estornel, Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

Du fait de cette nouvelle organisation, les horaires du relais sont les suivants :

Permanences téléphoniques :

Lundi de 13h à 16h ; mardi de 15h30 à 19h ; mercredi de 9h à 12h ; vendredi de 13h à 16h.

Rendez-vous :

Lundi de 13h à 16h ; mardi de 17h à 19h ; mercredi de 13h à 16h.

Les temps collectifs ont lieu sur chaque commune : le lundi à Saint Nicolas de Macherin ; le mardi à La Buisse ; le jeudi à Saint-Etienne de Crossey et le vendredi à Coublevie de 9h à 11h.

Cette année, les enfants et les assistantes maternelles ont pu découvrir l'association Etcolégram. Quel plaisir de jouer avec des matériaux de récupération tels que les mousses, les plastiques, et le bois ! Une belle expérience tant pour les adultes que pour les enfants. À renouveler ! Fort de cette expérience, le RAM a créé sa malle de bouchons de lait et de bobines colorées.



Crédit photo : RAM L'ENVOL

L'année s'est terminée avec le traditionnel pique-nique sur chaque commune ! C'est autour de ce repas que nous nous sommes souhaités de bonnes vacances.

Le RAM sera fermé du lundi 3 au vendredi 21 août.

Nous vous donnons rendez-vous, le mardi 8 septembre pour notre réunion de rentrée à Saint-Etienne de Crossey, salle du conseil à 20h30.

Nous vous souhaitons un bel été !

MPT

Rentrée 2015 : la musique à la MPT

Des cours de percussions sont proposés pour jouer du djembé sur des rythmes africains. Cette année, peu d'élèves ont répondu présent malgré un professeur plus que motivé et passionné !

Venez découvrir l'année prochaine les cours de percussions africaines proposés par Patrick !

La rentrée 2015 sera aussi l'occasion d'accueillir Colin, nouveau professeur de basse, qui remplacera Paul qui part vers de nouvelles aventures...

Pourquoi choisir la basse ?

La basse est un instrument à cordes (4) avec une tessiture beaucoup plus grave que la guitare. Vous l'entendez en fond dans tous les morceaux de rock, elle pose la rythmique d'une chanson en complément de la batterie. Et au début, elle est plus facile que la guitare ! Elle est surtout essentielle dans un groupe de musique actuelle...

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec nous au : **04 76 55 32 73** ou par mail : **mpt.crossey@orange.fr**

Les échos de Crossey - **P 8**

Ski Club Crossey

L'hiver est passé mais le Ski Club Crossey reste actif toute l'année et organise le dimanche 23 août, la 3^e édition de ses randonnées des étoiles, VTT et pédestres. Le rendez-vous est donné au gymnase où les inscriptions et les départs débiteront à partir de 7h30 et jusqu'à 10h30.

Plusieurs parcours avec ravitaillement vous seront proposés, que ce soit pour les randonneurs à pieds (10 ou 15 kms) ou pour les VTTistes (de 12 à 45 kms et du dénivelé pour vos mollets).

Venez nombreux découvrir les nouveaux sentiers repérés pendant tout le printemps par notre équipe, les paysages et les collines au pied de la Chartreuse.

Pour plus de renseignements sur les tarifs et les parcours, visitez le site du Ski Club Crossey (www.skiclub-crossey.fr) et le site Vétété (www.vetete.com ; mot clé : St Etienne de Crossey) ou contacter les membres de l'organisation (skiclubcrossey@gmail.com)

Tennis Club Crossey

Avec l'arrivée du printemps et de l'été, le TC Crossey continue d'organiser ses différentes animations. Le samedi 30 juin dernier, le TC Crossey a organisé sa 5^{ème} rencontre journée jeunes avec le TC Beaucroissant-Izeaux. 66 jeunes garçons et filles de 7 à 18 ans se sont rencontrés par classe d'âge. Stéphane Dubreuil aidé de ses animateurs ont supervisé l'organisation de près de 250 mini-matches pour permettre à tous de jouer plusieurs rencontres, toutes dans la bonne humeur. Une prouesse ! Cette journée s'est terminée par un goûter précédé d'une remise des prix générale. Tout le monde avait au final gagné, car cette journée a été une réussite : le sourire des enfants en était la preuve...

À la fin de l'été lorsque l'heure de la rentrée aura sonné, une nouvelle édition de notre tournoi open sera organisée se déroulant du 27 août au 13 septembre. Cette compétition sera ouverte aux hommes et aux femmes. Quatre tableaux seront organisés : séniors et séniors + 35 ans. Une consolante aura également lieu pour les 4^{èmes} séries, ayant échouées au premier tour. Tous les renseignements sont disponibles en nous écrivant au mail du club : tccrossey@voila.fr. Nous vous attendons nombreux autour des cours afin de profiter d'une belle partie de tennis ou autour du verre de l'amitié.

Bonne vacances à tous et toutes.



Crédit photo : RAM L'ENVOL

Multi Accueil les Zébulons

L'Assemblée Générale ordinaire s'est déroulée mardi 9 juin. Un nouveau Conseil d'Administration a été formé par douze personnes bénévoles.

Nous souhaitons remercier les familles ainsi que tous nos partenaires présents et/ou représentés.

Nous remercions également tous les membres de l'ancien Conseil d'Administration ainsi que tous les parents qui se sont investis tout au long de l'année.

Nous espérons que cette nouvelle année sera riche en nouveautés.

Site internet : **www.leszebulons.fr**

Nous suivre sur facebook : **Les Zébulons - Association Multi Accueil**

Le Conseil d'Administration du Multi Accueil les Zébulons

Bon de réservation comité de jumelage 18 septembre 2015

Dimanche 4 octobre



Comité de Jumelage



**Saint Étienne
de
Crossey**

**Rando,
Photos et
Gourmandises**

Parcours de 10 km environ vers Saint Nicolas de Macherin avec un dénivelé d'environ 300 m.
Possibilité de raccourcis allégés en difficultés.

Menu polaroid

*Rafraîchissement instantané
Pause apéro
Velouté sépia
Blanquette encadrée de sa garniture colorée
Tome moyen format
Dessert en dehors des clichés
Noir et blanc pour finir*

Expos photos à la croisée des chemins...

BON DE RESERVATION
 A renvoyer avant le 18 septembre 2013

Comité de Jumelage
 M J-P Baudelin
 816 montée du Sceyx
 38960 Saint Etienne de Crossey

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 e-Mail :
 Adulte(s) à 17 € =
 Enfants (- 10 ans) à 9 € =
 Le prix comprend une consigne de 1 €
 Total = €
 Ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre de
 Comité de Jumelage de Saint Etienne de Crossey
 La priorité se fera par ordre d'arrivée des réservations.
 L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du paiement. Vous recevrez la confirmation de l'inscription par courrier électronique.
 La manifestation aura lieu par tous temps (solution de repli). Départ entre 8h30 et 9h30. En cas de désistement après le 25 septembre 2015, le montant des inscriptions restera acquis.
 Pour tous renseignements :
 04 76 06 09 65 (répondeur en cas d'absence)
 ou par e-Mail : jumelage.crossey@free.fr
 Date :
 Signature
 L'association est assurée en responsabilité civile pour l'organisation de la marche, mais décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

DYNAMIQUE GYM

Forme, dynamisme, motivation, convivialité



Crédit photo : Dynamique gym

Grâce à la diversité de nos cours et les nouvelles activités que nous proposons chaque année (Pilates et Zumba), nous terminons la saison avec un bilan très positif. La qualité des cours, le dynamisme et l'implication de nos animateurs contribuent à cette réussite. La possibilité de participer à plusieurs cours pour une cotisation unique est un avantage très apprécié des adhérents.

Cette année deux animatrices nous quittent : Monique prend sa retraite et Marjorie s'en va vers d'autres horizons. Nous accueillons Véronique qui animera : les cours de cardio step du mardi 18h30, celui de fit'work à 19h30 à Saint-Aupre, celui du jeudi 17h30 sur des thèmes variés et celui du vendredi 18h30 abdo fessiers au gymnase.

Pour faciliter notre organisation, nous vous invitons au

forum des associations, le samedi 5 septembre, pour vous inscrire ou renouveler votre adhésion.

Des fiches d'inscription sont disponibles en mairie. La reprise des cours aura lieu le lundi 7 septembre.

Vous trouverez tous les renseignements sur notre blog : <http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

Contact : Colette au **06 80 34 51 09**

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitent de bonnes vacances ensoleillées. Tous en forme pour une rentrée Dynamique gym !



ECTI Professionnels Séniors

Association loi 1901, déclarée d'utilité publique, créée en 1974. Ses membres interviennent comme conseils dans tous les domaines liés au développement économique-social.

Nous accompagnons les entreprises dans les domaines suivants : aide à la création, recherche de développement, en particulier à l'international, problèmes de croissance, phase de transmission, solutions aux difficultés dans tous les domaines (gestion, fiscal, marketing et commercial, qualité, ressources humaines...).

Pour ceci nous disposons de divers outils de diagnostic et d'assistance. Nous intervenons dans de nombreux domaines, notamment électricité, négoce du bois, paramédical, agro-alimentaire, électronique, services...

Nous sommes actifs dans les lycées et établissements d'enseignement supérieur afin de faire connaître le monde de l'entreprise et accompagner les étudiants et

élèves dans leur recherche d'emploi ou de stage (bilan personnel, projet professionnel, rédaction / correction de CV, de lettre de motivation, simulation d'entretien de recrutement).

Nous intervenons auprès de divers organismes pour contribuer à l'insertion de personnes en recherche d'emploi.

Nous conseillons les collectivités territoriales dans la rédaction de différents documents administratifs (D.U., P.C.S, E.R.P, accès handicapés...).

N'hésitez pas à nous contacter :

ECTI Isère : 04 76 09 85 24

Contact local : Hubert Chevallier : 06 85 31 76 67 ou hubchev69@gmail.com

Site : www.ecti.org / mail : ecti.38@orange.fr

Circuit de la Sûre

L'association Objectif Sûre a organisé un parcours de 54 kms 700 « Circuit de la Sûre » dimanche 7 juin avec un passage sur Saint-Etienne de Crossey à La Burletière. Les coureurs étaient au 43 kms et il en restait 10,5 ! Avec la forte chaleur, ils ont apprécié l'ombre, le calme de ce ravitaillement tenu par des bénévoles du village ! Et après il fallait monter au Sceyx !



Crédit photo : Objectif Sûre

Aide auto 38

Pour soutenir l'emploi, donnez votre vieille voiture à Aide Auto 38. Cette association permet aux personnes à faibles ressources de se rendre sur leur lieu de travail ou de formation professionnelle. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt. Aide Auto 38 récupère également les épaves. En savoir plus sur www.aide-auto.com ou écrire à jedonne@aide-auto.com ou téléphoner au 06 48 72 86 96.

Handball à Chirens

Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe actuelle pour faire un essai. Les entraînements (cette saison) se déroulent à la salle des fêtes de Chirens tous les jeudis de 18h à 20h.

La saison prochaine, les matchs et les entraînements, auront lieu dans le nouveau gymnase de Chirens.

Les entraîneurs sont trouvés, il ne manque que quelques demoiselles (déjà pratiquantes ou pas) pour étoffer le groupe et surtout permettre la création de cette future belle équipe.

Contact : mail : 1038009@handball-france.eu - 06 31 25 85 45 Antonin (Président)



Infos pratiques

Écoles

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30 à 11h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
13h30 à 15h45

École maternelle :
04 76 06 06 76

École élémentaire :
04 76 06 05 57

Cantine - Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30 -
15h45 à 18h15

Mercredi : 7h30 à 8h30 - 11h30 à
12h30

04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84

direction.leszebulons@live.fr

Relais des assistantes maternelles

04 76 07 86 92

ramilenvol@orange.fr

Gymnase

04 76 93 06 61

gymnase@crossey.org

AEJ : centre de loisirs

04 76 93 42 31

aej.crossey@laposte.net

Pays Voironnais

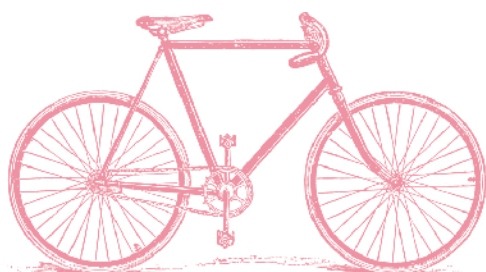
Services à la personne : 04 76 32 74 30

Collecte des déchets : 04 76 66 18 15

Services des eaux : 04 76 67 60 10

Service assainissement : 04 76 93 17 05

Transports gare routière : 04 76 05 03 47



Maison médicale Les platanes

Médecins :

04 76 06 02 13

Kinésithérapeute :

04 76 55 33 27

Dentiste :

04 76 55 37 39

Infirmiers :

06 86 27 79 69

Orthophoniste :

04 76 06 03 20

Podologue :

06 61 23 23 32

Ostéopathe :

06 75 79 51 45

Gendarmerie Voiron

Lundi : 8h à 12h et **Vendredi :** 14h à 18h

04 76 05 01 83 ou le 17

Site de pré-plainte :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



MARCHÉ
du jeudi 9 juillet au
jeudi 27 août inclus
à Crossey

(devant la mairie)

les **horaires d'été** du marché seront de **16h à 19h** : fruits & légumes, viandes, pizzas, pain, oeufs, confiture, produits laitiers, pâtisseries orientales, couscous et marchands occasionnels.

Les échos de Crossey - P 11

Juillet

Lundi 20

Permanence architecte conseil de 9h à 12h à la salle du conseil sur rendez-vous.

Août

Dimanche 23

Randonnée des Étoiles. Inscriptions de 7h30 à 10h30 au gymnase.

Vendredi 28

Don du sang de 17h à 20h à la salle des fêtes.

Lundi 31

Permanence architecte conseil de 9h à 12h à la salle du conseil sur rendez-vous.

Septembre

Samedi 5

Forum des associations de 9h à 12h30 en mairie.

Infos pratiques

MAIRIE

Horaires d'été Secrétariat

Attention fermeture de la mairie cinq samedis de juillet et août :

18 et 25 juillet ; 1^{er}, 8 et 15 août.

Lundi, mardi : 13h30 à 18h

Mercredi, samedi : 9h à 12h

Jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

Tél : 04 76 06 00 11

Fax : 04 76 06 00 73

accueil@crossey.org

URBANISME

Mardi : 14h à 16h30

Jeudi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

urbanisme@crossey.org

BIBLIOTHÈQUE

Du lundi 6 juillet au samedi 29 août inclus :

Lundi : 18h à 20h

Mercredi : 17h à 19h

Jeudi : 15h à 17h

Fermée le samedi.

Fermée le lundi 13 août

04 76 06 00 96

bibliotheque@crossey.org

PHARMACIE DE GARDE :

3915

PHARMACIE DE CROSSEY :

04 76 06 02 09

Déchèteries

Saint Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi, vendredi :

13h30 à 18h30

Samedi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

La Buisse

Lundi au vendredi :

8h30 à 12h - 13h30 à 18h30

Samedi : 8h30 à 12h - 13h à 18h

Coublevie

Lundi au vendredi : 13h30 à 18h30

Samedi : 8h30 à 12h - 13h à 18h

Permanences

Architecte conseil

M Durand sur rendez-vous avec le service urbanisme :

04 76 06 00 11

Assistante sociale

centre social de Voiron :

04 76 66 13 34

Maison du département (Coublevie)

service du Conseil général :

04 76 65 64 17

Permanence ADPAH

04 76 32 74 30

Horaires d'été de la Poste

Notre bureau de poste modifiera ses horaires afin de s'adapter à la fréquentation de la clientèle :

Du lundi 13 juillet au vendredi 21 août de 14h à 17h.

Le bureau reprendra ses horaires le 24 août.

Cabinet infirmier Les Platanes

Nous vous informons que pendant les vacances d'été, nous n'assurerons pas notre permanence du mercredi 1^{er} juillet au vendredi 28 août.

Pour toute prise de rendez-vous à votre domicile, merci de nous contacter au 06 86 27 79 69. La permanence ré-ouvrira aux horaires habituels (8h30-9h) le lundi 31 août.

